

FORMULAIRE D'ACCÈS AU DOSSIER PATIENT PAR UN AYANT DROIT

Imprimé à retourner complété et signé au Secrétariat de Direction- Centre Hospitalier Comminges-Pyrénées Avenue Simone Veil BP 183 – 31806 SAINT-GAUDENS CEDEX ou par mail direction@ch-saintgaudens.fr

IDENTITE DU PATIENT DECEDE

Nom de naissance :

Nom usuel, prénom et date de naissance :

Date du décès :

IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom de naissance :

Nom usuel, prénom et date de naissance :

Ⓜ (Domicile ou portable) :

QUALITE DU DEMANDEUR ET JUSTIFICATIFS A FOURNIR (cf. Arrêté du 03/01/2007)

- ☐ **Conjoint survivant ou descendants (enfants)** = copie carte d'identité recto-verso + livret de famille (jusqu'à la page de naissance du demandeur) + justificatif de domicile au nom du demandeur + acte de décès
- ☐ **Partenaire lié par un PACS** = copie carte d'identité recto-verso et copie du PACS + justificatif de domicile au nom du demandeur + acte de décès
- ☐ **Concubin** : copie carte d'identité recto-verso et un justificatif de vie commune + justificatif de domicile au nom du demandeur + acte de décès
- ☐ **Autres (ayants droit)** : copie carte d'identité recto-verso + livret de famille (jusqu'à la page de naissance du demandeur) + **acte notarié ou d'évolution successorale** (établi par un notaire + justificatif de domicile au nom du demandeur + acte de décès)

Conformément aux principes posés par l'article 9 du Code civil relatif au respect de la vie privée, ainsi qu'aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », la communication de données personnelles **doit être strictement proportionnée à l'objectif poursuivi. Il ne permet pas un accès complet au dossier**, mais uniquement aux éléments **nécessaires, pertinents et proportionnés** à l'objectif invoqué.

Merci de cocher l'objectif de la demande :

- ☐ Connaitre les causes du décès
- ☐ Défendre la mémoire du défunt : **préciser les circonstances qui vous conduisent à cet objectif**

.....

- ☐ Faire valoir un droit (ex : droit à l'assurance, réparation d'un préjudice) **préciser la nature du droit que vous souhaitez faire valoir**

.....

.....

MODALITES DE COMMUNICATION

- ☐ Je souhaite un envoi postal de copies : en recommandé avec AR ⁽¹⁾
- ☐ Je souhaite venir chercher les copies au Centre Hospitalier sans consultation sur place
- ☐ Je souhaite venir chercher les copies au Centre Hospitalier avec consultation sur place

⁽¹⁾ Les copies sont envoyées en recommandé avec accusé de réception afin de garantir la confidentialité de l'envoi.

Seule la première demande de copie est gratuite, toute nouvelle demande sera facturée selon le tarif :

- 0.18 centimes la copie papier A4
- 0.36 centimes la copie papier A3
- 2.75 € le CDRom
- 7 € les frais d'envoi postal

Le Centre Hospitalier ne réalisera les copies demandées qu'après examen de votre demande.

Fait à : Le :

Signature :

DEFINITION DE L'AYANT DROIT

« Etant les successeurs légaux du défunt conformément au Code civil »

A ce titre, il est important de souligner que l'article L. 1110-4 du Code de la santé publique prévoit que les ayants droit ne peuvent avoir accès qu'aux informations leur permettant de connaître **les causes de la mort, de défendre la mémoire du défunt ou de faire valoir leurs droits**. En pratique, cela veut dire que tous les membres de la famille du défunt ne sont pas autorisés avoir accès au dossier médical.

A titre d'exemple, si le défunt laisse pour lui succéder son conjoint ainsi que plusieurs enfants, seuls ces derniers pourront avoir accès au dossier médical à l'exclusion de tous les autres membres de la famille (parents du défunt, frères et sœurs du défunt, oncles, tantes...).

En dehors de ces motifs, l'établissement de soins peut refuser la communication du dossier médical.

Vous devez ensuite motiver votre demande d'accès au dossier médical :

L'ayant droit d'une personne décédée qui souhaite accéder aux informations médicales concernant cette personne, doit préciser, lors de sa demande, **le motif pour lequel elle a besoin d'avoir connaissance de ces informations**.